

Énonciation et locuteurs dans les *Lais* de Marie de France

Sophie Marnette

I. OBJECTIFS

§I

On a conservé un peu plus d'une trentaine de lais français médiévaux, dont les douze plus connus, dits « de Marie de France », apparaissent sous forme d'un recueil précédé d'un prologue dans le ms. Harley 978 de la British Library. Ces récits courts se présentent comme la transposition en vers romans de récits chantés composés par les Bretons et racontant les aventures « vraies » d'hommes et de femmes du passé. La présence forte d'une voix narrative, surtout dans les prologues et les épilogues, encadre la narration des événements et la représentation des paroles prononcées par des sujets parlants, les personnages masculins et féminins des aventures originelles. Le présent article étudie comment les lais construisent les locuteurs et locutrices du récit (qu'il s'agisse du narrateur ou des personnages). La première partie examinera comment la voix du locuteur-narrateur est mise en scène dans les prologues et épilogues qui forment le cadre du récit tandis que la deuxième partie se penchera sur la représentation des paroles et pensées des personnages, par le biais du discours direct mais aussi par celui d'autres catégories du

discours rapporté (discours indirect et discours indirect libre) qui n'accordent pas au personnage la position de locuteur/locutrice à part entière mais seulement celle d'énonciateur/énonciatrice¹. L'article s'intéresse plus particulièrement aux différences éventuelles existant entre la façon dont les lais rapportent les discours féminins et les discours masculins, tout en examinant aussi si les douze lais dits « de Marie de France » (où la voix narrative est supposément féminine) se comportent différemment des autres lais, dont la plupart sont anonymes. Le but sera donc ici de savoir si la représentation des discours féminins dans les lais est affaire de genre littéraire (particulière aux lais en général) ou de genre sexué (lié au sexe de l'auteur(e))².

§2

Le corpus se compose de trente-deux lais et fera l'objet d'une analyse quantitative recensant la fréquence et la longueur des discours rapportés féminins et masculins ainsi que les références aux femmes et aux hommes à la troisième personne³. On distinguera aussi entre les catégories de discours rapportés (discours direct, indirect et indirect libre) et leurs types (paroles, pensées). Aux statistiques s'ajouteront également des considérations plus qualitatives, notamment dans la prise en considération du contexte et du co-texte des voix féminines et masculines. En comparant les différents lais du corpus, je m'attacherai surtout à relever des *tendances* qui concernent une majorité des textes plutôt que des faits communs à tous les textes. Je considérerai chaque lai comme un texte séparé, sans tenir compte ici du prologue général des lais de Marie de France dans le recueil du manuscrit Harley 978. Je m'intéresserai par contre à tout résultat éventuel de mon analyse qui pourrait montrer une certaine homogénéité des lais de ce recueil par rapport aux autres lais⁴.

¹Le « sujet parlant » prononce le discours au sens physique du terme ; le « locuteur » prend la responsabilité de l'acte d'énonciation ; et le(s) « énonciateur(s) » sont les entités réelles ou imaginaires dont les points de vue sont exprimés dans le discours. Le locuteur peut mais ne doit pas être identique à l'énonciateur. Voir Ducrot (1984).

²Par « énonciation féminine », on entendra donc ici la manière dont les paroles et les pensées des femmes sont présentées par les textes. Il ne s'agit pas du sexe biologique mais plutôt du « genre sexué », c'est à dire une construction socio-culturelle (voir notamment Yaguello, 1978 : 9).

³La liste des textes se trouve en annexe.

⁴En plus du recueil des douze lais dits « de Marie de France », conservé dans le ms. Harley 978 de la British Library avec son propre prologue, on trouve aussi deux autres recueils de lais, dont l'un consiste en une traduction en ancien norrois du prologue et de onze des lais de Marie plus neuf lais anonymes (ms. Uppsala, ca. 1230), et dont l'autre se présente comme un recueil de lais bretons et contient neuf des lais de Marie plus quinze autres lais (ms. Paris BnF n.a.fr. 1104). Les lais de ces recueils (dont quatre des lais de Marie) sont par ailleurs repris dans des manuscrits contenant un mélange de textes de genres différents (par ex. fabliaux, vies de saint, romans). Le ms. Harley contient d'autres ouvrages que les lais dont plusieurs en latin (traité musical, calendrier, traité médical, la vie de St Thomas Beckett, etc.) et en français (*Les Fables*

2. LE LOCUTEUR-NARRATEUR DANS LES PROLOGUES ET ÉPILOGUES

§3

Il est de coutume de considérer l'ensemble des lais du recueil de Harley 978 comme ayant une auteure, Marie (nommée dans le seul *Guigemar*), et donc comme ayant une narratrice et non un narrateur même si certains de ces lais apparaissent dans d'autres manuscrits de façon anonyme. Si la plupart des autres lais qui n'apparaissent pas dans le recueil de Harley 978 sont anonymes, certains incluent des noms d'auteurs masculins, dont Jean Renart (*Le Lai de l'ombre*, v. 946), qui est aussi connu pour avoir écrit des romans comme *Guillaume de Dole* ou *L'esconfle*. On pourrait donc penser que, dans ces textes, la voix qui raconte l'histoire est masculine plutôt que féminine. On reviendra sur le problème du genre des auteur(e)s de lais en section 6 mais en attendant, pour simplifier les choses, on parlera de narrateur-locuteur de façon neutre.

§4

Comme je l'ai indiqué, les lais se caractérisent par la présence forte d'une voix narrative, dans leurs prologues et épilogues, qui cadre à la fois le récit des événements et les discours rapportés des personnages. Le *je*-narrateur se met ainsi en scène en se présentant à la fois comme le locuteur principal du récit (celui qui prend la responsabilité de la narration, pour paraphraser Ducrot (1984, p. 194-195)) et comme le compositeur d'un poème qui reprend un récit antérieur en le traduisant et/ou en le mettant en vers. Cette mise en scène de l'oralité du texte, son « oralisation », repose par ailleurs souvent sur des adresses directes aux auditeurs⁵.

(1) D'un mut ancien lai bretun
 Le cunte e tute la reisun
 Vus dirai, si cum jeo entent
 La verité, mun escient.
 En Bretaine ot un chevalier
 [...]
 E mut par firent bele fin,
 La merci Deu, le veir devin !
 De l'aventure de ces treis
 Li auncien Bretun curteis

de Marie de France, Le Besturné, traité de fauconnerie, etc.)

⁵On entend ici par oralité le fait pour un texte de se donner pour oral, par exemple en faisant référence à son énonciation par le locuteur-narrateur ou en s'adressant directement à une audience. Il s'agit bien sûr d'une fiction et donc d'une « oralisation » du discours, plutôt que d'une réalité. De fait, un même texte peut aussi bien faire allusion à son caractère oral qu'à sa mise par écrit, comme le montre très bien S. Gaunt (2001) dans son article « Fictions of Orality in Marie de France's *Lais* ».

Firent le lai pur remembrer,
 Qu'hum nel deüst pas oblier. (*Eliduc*, v. 1179-1184)

(2) Les contes ke jo sai verrais,
 Dunt li Bretun unt fait les lais,
 Vos conterai assez briefment.
 El chief de cest comencement,
 Sulunc la lettre e l'escriture,
 Vos mosterai une aventure,
 Ki en Bretagne la Menur
 Avint al tens ancienur.
 [...]
 De cest cunte k'oï avez
 Fu Guigemar li lais trovez,
 Que hum fait en harpe e en rote ;
 Bone en est a oïr la note. (*Guigemar*, v. 19-26 et 883-86)

§5 Les prologues et épilogues des lais sont l'endroit où on trouve le mot *lai* pour référer soit à un récit antérieur (parfois présenté comme chanté ou mis en musique, voir (2) ci-dessus), soit au récit proprement dit, en tant que produit de la traduction et/ou mise en vers de récits prétendument préexistants. Le mot *lai* est aussi souvent utilisé pour indiquer le titre même du récit, ce que les lais omettent rarement de faire (27 lais sur 32, 84%, voir (3) ci-dessous)⁶.

§6 Un autre mot fréquemment utilisé dans le cadrage des lais est celui d'*aventure(s)*, principalement pour désigner les événements à l'origine du récit (26 lais, 81%, voir (1) et (2) ci-dessus). On trouve aussi des allusions aux notions de vérité (20 lais, 62.5%, voir (1) et (2)) et de souvenir (15 lais, 47%, voir (1)) ainsi que des références aux origines du texte (23 lais, 72%, voir (1)). Ces caractéristiques se retrouvent dans tout le corpus mais on notera que tous les lais de Marie réfèrent à leurs origines, d'une manière ou d'une autre, sans exception⁷. Toutes ces notions participent évidemment de la mise en scène des sources que l'on trouve régulièrement dans les lais. Les récits sont en effet présentés

⁶Les lais qui n'ont pas de titre au sein du texte (celui-ci pouvant éventuellement apparaître en rubrique) sont : *Lanval*, *Yonéc*, *Lay d'amour*, *Haveloc*, *Mantel mautaiillé*. Toutefois dans *Lanval* et *Yonéc*, deux lais de Marie, le prologue indique clairement le nom du personnage principal, qui forme par ailleurs souvent le titre du lai (comme l'indiquent ces vers du *Lai du Lecheor* : « cil a qui l'aventure estoit / son non meïsmes i metoit : /après lui ert li lais nomez », v. 27-29).

⁷Les moyennes dans les lais de Marie comme suit : *aventure(s)* : 10 lais sur 12 (83%) ; vérité : 6 lais (50%) ; souvenir : 7 lais (58%) ; références aux origines : 12 lais (100%).

par le locuteur-narrateur comme étant tirés d'aventures vraies dont il faut se souvenir par l'intermédiaire des lais (qu'ils soient récits initiaux ou secondaires).

§7 On a donc affaire ici à une médiatisation du matériau originel (l'aventure, c'est-à-dire à la fois les actions et les discours des personnages) par le locuteur-narrateur qui est par ailleurs toujours présent *en personne* dans les prologues et épilogues puisque tous les lais contiennent au moins une référence à la première personne dans leur cadre ; dans 97% d'entre eux, il s'agit de la première personne du singulier⁸. La voix narrative est dès lors vraiment tangible dans les lais et on retrouve la même tendance pour les adresses à la deuxième personne, présentes dans le cadre de 81% des lais (26 textes, voir (2) et (3))⁹.

§8 La mise en scène des sources du récit, la présence du *je*-locuteur et le dialogue avec les auditeurs-lecteurs contribuent donc à ce sentiment d'oralité ou plutôt d'oralisation des lais auquel j'ai déjà fait allusion. Il faudra cependant interroger le corpus pour voir comment cette voix forte s'accommode de la présence de voix autres, celles des personnages.

§9 Si le narrateur-locuteur des lais insiste sur la nécessité de se souvenir d'aventures passées et sur leur célébration, il ne semble pas chercher à avoir un impact direct sur la vie des auditeurs-lecteurs, en offrant par exemple une morale explicite et/ou des conseils comme le fait souvent celui des fabliaux. Seuls treize lais sur trente-deux (40%) contiennent de tels commentaires, qui pour la plupart invoquent l'importance du « beau parler » et de l'emploi de son propre talent à bon escient, tout en critiquant les envieux et les médisants en général (*Guigemar*, *Lanval*, *Equitan*, *Chaitivel*, *Eliduc* pour les lais de Marie et pour les autres, *Amour*, *Aristote*, *Conseil*, *Espervier*, *Ignauve*, *Ombre*, *Tydorel*, *Vair Palefroi*).

(3) Celui deivent la genz loër
 Ki en bien fait de sei parler.
 Mais quant il ad en un païs
 Hummë u femme de grant pris,
 Cil ki de sun bien unt envie
 Sovent en dient vileinie :
 Sun pris li volent abeissier ;
 Pur ceo comencent le mestier
 Del malveis chien, coart, felun,
 Ki mort la gent par traïsun. (*Guigemar*, v. 5-14)

⁸ *Nabaret* est le seul lai où il n'y a pas de première personne du singulier, seulement une référence à la première personne du pluriel (« En Bretagne fu li laiz fet /ke nus appellum Nabaret. », v. 2).

⁹ Tous les lais de Marie font référence aux auditeurs-lecteurs dans leur prologue et/ou épilogue, sauf *Milun* mais ce lai y réfère dans le corps du récit (voir par exemple au vers 252 : « Mes ore oëz cum l'en avint ! »).

(4) Issi mururent ambedui,
 Li reis avant e ele od lui.
 Ki bien vodreit reisun entendre
 Ici purreit ensample prendre :
 Tels purcace le mal d'autrui
 Dunt tuz li mals revert sur lui. (*Equitan*, v. 311-316)

§10 Pour résumer de façon un peu simplificatrice, le locuteur-narrateur des lais est fermement présent dans leur cadrage mais il se tourne résolument vers le passé tout en soulignant son rôle d'intermédiaire entre les aventures passées des personnages et les auditeurs. Il s'attache aussi à présenter le texte du lai comme un produit fini, avec un titre et des origines en apparence précises.

3. CONTEXTE ET CO-TEXTE DES VOIX FÉMININES ET MASCULINES

§11 Les voix des personnages ne peuvent pas s'étudier de façon détachée de la partie narrative du texte mais doivent être envisagées aux côtés d'autres éléments cruciaux. La section qui suit étudie le cadre de la narration (titre, prologue et épilogue) et compare le nombre de références aux personnages féminins et masculins dans l'ensemble des textes, en tenant compte aussi de leur première mention dans le récit.

§12 Une majorité de nos textes commence par une référence à un personnage masculin plutôt qu'un personnage féminin¹⁰. C'est le cas même si le personnage en question n'est que rarement mentionné dans la suite du récit. Le lai de *Guigemar*, par exemple, nomme d'abord le roi qui règne sur la région où se déroule l'histoire puis nomme le père du protagoniste mais ni l'un ni l'autre n'apparaît dans la suite du récit. Dans la plupart des cas, lorsque c'est d'un homme qu'il est d'abord fait mention, son statut social est aussi donné (par exemple « rei » dans *Guigemar* et *Equitan*, « chevalier » dans *Laiüstic*, *Fresne* et *Milun*, « vassal » dans *Lanval*, « ber » dans *Bisclavret*, etc.). Les premières références aux personnages masculins contribuent donc à cadrer le texte dans une société qui est à la fois patriarcale et hautement hiérarchisée.

§13 Lorsque le (ou les) titres des lais sont mentionnés, souvent dans l'épilogue, il ne s'agit jamais d'un titre portant sur une femme. L'exception serait ici le lai du *Fresne* dans le recueil de Marie mais comme beaucoup l'ont noté, il s'agit en fait d'un mot masculin utilisé pour désigner l'héroïne du récit. On pourrait aussi signaler que deux autres lais de Marie remettent en question leur titre « masculin ». En effet, dans le *Chaitivel*, la

¹⁰Vingt-sept lais sur trente-deux (84%); onze des douze lais de Marie.

dame qui compose le lai lui donne originellement le titre de *Quatre doels* (« quatre chagrins »), qui fait donc allusion à sa propre douleur d'avoir perdu quatre prétendants, alors que l'amant qui a survécu mais a été rendu impuissant lui impose le titre de *Chaitivel* (« malheureux »). Au contraire dans le lai d'*Eliduc*, si le récit commence bien par parler du héros masculin Eliduc, la voix narrative mentionne ensuite que le titre d'*Eliduc* d'abord donné au lai a été changé par la suite en « Guildeluëc ha Guilliadun », désignant les deux dames qui l'aiment (vers 22). Il reste qu'*Eliduc* est le titre choisi par les éditeurs modernes¹¹. Enfin, on notera également que le titre du *Lai du lecheor*, s'il est masculin, fait pourtant indirectement référence au *con* mot désignant un organe bien féminin¹².

§14 Seuls deux lais sur trente-deux ont plus de 50% de troisièmes personnes référant à des personnages féminins (61% dans *Fresne*, 51% dans *Yonec*)¹³. À l'exception du *Lai d'amour* (44%), du lai d'*Ignauve* et du *Lai de conseil* (48% chacun), tous les autres lais contiennent moins de 41% de références aux femmes. En d'autres mots, seul un cinquième des lais réfèrent plus de 41% de fois aux femmes. Ceci s'ajoute au fait que seuls quatre lais commencent en mentionnant un personnage féminin (un huitième)¹⁴.

§15 En ce qui concerne les références à la troisième personne, il ne semble pas y avoir d'importantes différences entre les lais de Marie et les autres lais bretons même si parmi ces derniers, *Haveloc* et *Tyolet* font particulièrement peu référence aux femmes (respectivement 16% et 13% de toutes les références à la troisième personne).

§16 Contrairement au narrateur-locuteur des fabliaux, celui des lais critique rarement la gent féminine de manière explicite et générique. Un seul lai, le *Vair Palefroi*, commence son prologue en affirmant vouloir « remembrer et [...] retrère / Les biens c'on puet de fame trère » (v. 1–2), tout en admettant un peu plus loin que « lor cuer samblent cochet

¹¹Ce lai n'apparaît dans aucun autre ms. pas même celui très complet d'Uppsala. Il est cependant cité sous ce titre masculin dans une liste de lais qui apparaît dans le ms. Shrewsbury VII, f. 200. Sur le titre des lais et en particulier celui d'*Eliduc*, voir Bruckner (1993 : 180-184).

¹²Le lai anonyme du *Lecheor* commence comme un lai typique et raconte sa propre composition : huit jeunes dames à la cour évoquent ce qui inspire toute chevalerie et tout comportement courtois et concluent qu'il s'agit du *con*, ce à quoi s'accordent tous les autres nobles chevaliers et dames autour d'elles. Elles en font donc un lai que le narrateur appelle « lai du lecheor » (c'est-à-dire « débauché ») parce que son vrai nom serait trop osé. Un mot si cru est généralement l'apanage des fabliaux mais ce texte apparaît dans deux recueils de lais, celui du ms. Paris BnF n.a.fr. 1104 et celui du ms Uppsala.

¹³L'examen de ces références porte sur les noms communs, les noms propres, les pronoms sujets et objets, et les verbes à la troisième personne désignant des êtres humains. On notera que dans nos textes, les femmes sont un peu plus susceptibles d'occuper la place d'objet grammatical de la phrase que les hommes (dans vingt-deux lais sur trente-et-un – i.e. 71%).

¹⁴*Chaitivel, Conseil, Doon, Lecheor*. Le *Vair Palefroi* commence en mentionnant les femmes en général mais le premier personnage mentionné est en fait un homme.

au vent » (v. 17)¹⁵.

§17

Le monde décrit dans les lais est donc patriarcal et les récits, même s'ils ne comportent pas de commentaires explicites sur un sexe ou l'autre, tendent non seulement à privilégier les références aux personnages masculins mais aussi à se présenter comme des « histoires d'hommes », si l'on s'en tient à leurs titres. On pourrait dès lors y considérer la présence des femmes comme marquée alors que celle des hommes serait non marquée¹⁶ et ce contexte est absolument crucial à prendre en considération lorsqu'on étudie les voix féminines et masculines.

4. DISCOURS RAPPORTÉ

4.1. Définitions et exemples

§18

J'utiliserai ici les définitions des catégories du discours rapporté telles que je les ai présentées dans deux ouvrages précédents mais en donnant des exemples tirés des lais¹⁷.

¹⁵L'une des six versions du *Lai d'Aristote* (Ms 1104) critique aussi les femmes : « Miex velt estre sanz compaignie / Qu'avoit compaignon a amie » (v. 407-408). Dans le lai de *Trot*, c'est le personnage principal masculin qui se charge à la fin du récit de raconter son aventure aux dames de la cour en leur conseillant de ne pas refuser le service d'amour. La version du *Mantel mautailié* de ce corpus ne contient pas d'épilogue (ms. BnF fr. 1593) mais dans celle du ms. BnF fr. 1104 le narrateur s'adresse aux « seigneurs » pour expliquer qu'il pense présenter aux dames et demoiselles le « mantel » (qui une fois porté révèle si elles ont été infidèles à leur ami) mais qu'étant certain qu'aucune ne voudra l'essayer et craignant leur colère, il préfère finalement ne pas le faire (voir ces variantes présentées dans l'édition de Nathalie Koble, *Le Lai du cor* et *Le Mantel mal taillé. Les dessous de la Table Ronde*, Paris, ENS éditions, 2005).

¹⁶À propos du concept de « *markedness* », voir S. Fleischman, 1990 : 52 : « *Markedness* is founded on the idea that where there is an opposition involving two or more members [...] one member of the opposition is often felt to be more normal, more common, or less specific than the others, which are marked by the presence of some feature that the unmarked member lacks. [...] The criteria for assigning markedness values may be semantic, morphological, statistical (frequency) and/or contextual, and are logically independent of one another. »

¹⁷Voir S. Marnette (1998 : 115-117) et S. Marnette (2005 : 23-24, 180-181). Ces définitions reposent par ailleurs sur mon interprétation de la théorie de l'énonciation dans les travaux d'O. Ducrot et de D. Maingueneau (voir S. Marnette, 2005 : 19-38, O. Ducrot, 1984, 1989, D. Maingueneau, 1991, 1993). On considère ici des exemples canoniques de discours rapporté mais il existe également des formes hybrides mélangeant discours direct et discours indirect, comme c'est aussi le cas dans la langue parlée et le discours journalistique (voir S. Marnette, 2005 : 182-189). Dans cet article, le discours direct sera mis en caractères gras, le discours indirect sera souligné et le discours indirect libre sera indiqué en italiques.

4.1.1. Discours Direct

- (5) Li reis li dit par maltalant :
 « **Vassal, vus m’avez mut mesfait ; [...]** » (*Lanval*, v. 362-363)

§19

Dans ce qu’on a convenu d’appeler le « discours direct » (DD), le discours citant et le discours cité constituent deux actes d’énonciation différents, possédant chacun un repérage distinct pour leurs embrayeurs. En se basant sur les catégories d’O. Ducrot (1984 : 194-195), on peut décrire le discours direct comme ayant un seul sujet parlant, mais deux locuteurs et au moins deux énonciateurs ; dans le cas minimal, deux énonciateurs correspondent aux deux locuteurs. Ainsi, dans l’exemple (5) ci-dessus, le pronom *m’* renvoie-t-il au locuteur-énonciateur du discours cité.

4.1.2. Discours Indirect

- (6) Milun respunt quë il fera,
 Ceo quë ele cunseillera. (*Milun*, v. 65-66)

§20

Dans le discours appelé « indirect » (DI), il y a un seul sujet parlant qui est aussi le locuteur d’un acte d’énonciation unique mais il y a deux énonciateurs différents au moins, dont l’un correspond au locuteur et l’autre à la personne dont le discours est cité. Dans l’exemple (6) ci-dessus, le pronom *il* réfère à l’énonciateur du discours cité. On notera qu’en ancien français le verbe *dicendi* est souvent à l’indicatif présent et que les verbes du discours rapporté sont dès lors soit au présent, soit au futur, comme c’est le cas dans l’exemple (6) ci-dessus.

4.1.3. Discours Indirect Libre

- (7) Li damiseus, joius e liez,
 Quant ariere fu repeiriez,
 Ne surjurnat pas en sa tere ;
 Al rei alat sa fille quere :
 Qu’il li donast, *il la prendreit*,
 En sum le munt la portereit.
 Li reis ne l’en escundist mie,
 Mes mut le tint a grant folie, [...]. (*Les Deus Amanz*, v. 153-160)

§21

En termes narratifs, le discours indirect libre (DIL) est un procédé grâce auquel le locuteur-narrateur mêle à son discours celui d'un personnage-énonciateur sans interrompre le fil de son récit, c'est-à-dire sans employer une formule d'introduction du discours direct. Ainsi dans (7), le narrateur insère-t-il les paroles du jeune homme au sein de son propre discours en passant du DI (souligné) au DIL (en italiques). Le DIL est une forme de discours rapporté dans lequel on trouve un mélange des techniques du DD (questions directes, exclamations, ordres, répétitions, termes familiers, etc.) et du DI (pronoms, personnes et temps verbaux soumis au système de référence du discours citant). On peut le définir comme un acte d'énonciation unique dans lequel le locuteur (responsable de l'acte d'énonciation et désigné par *je*, le cas échéant) rapporte dans son discours le point de vue d'une autre personne (l'énonciateur) sans indiquer explicitement au sein de son énoncé qu'il rapporte ce point de vue. Autrement dit, le locuteur ne subordonne pas le discours de l'énonciateur à un verbe *dicendi* et ne le coordonne pas non plus à un autre discours rapporté subordonné. Le locuteur et l'énonciateur dont le point de vue est rapporté ne sont pas cantonnés formellement à des parties spécifiques de l'énoncé (contrairement au DI). Comme je l'ai noté pour le DI, il n'est pas rare que les verbes du DIL soient au présent ou au futur de l'indicatif mais l'imparfait et le conditionnel sont possibles également (*prendrait, porterait* dans (7)).

4.2. Place du discours rapporté dans les textes

§22

La brièveté des lais pourrait expliquer qu'on fasse l'économie de certaines parties du récit par comparaison par exemple avec le roman et notre analyse montre que ce qui est « économisé » est le discours rapporté. Seuls 7 des 32 lais consacrent plus de 40% du récit au discours rapporté (DD, DI et DIL), c'est-à-dire moins d'un cinquième des lais¹⁸. Ce point est encore plus important si on ne considère que les lais de Marie, dont seuls *Eliduc* et *Equitan* offrent plus de 40% de discours rapportés¹⁹. On pourrait dès lors dire que ce qui fait le ressort principal des lais n'est pas, ou pas seulement, les paroles des personnages mais plutôt leurs actions ou encore ce qui leur arrive, c'est-à-dire les *aventures* auxquelles les prologues et épilogues font fréquemment allusion. Dans les fabliaux

¹⁸Pour déterminer combien d'espace un texte accorde à une catégorie de discours rapporté comme le DD, on divise le nombre de vers au DD par le nombre total de vers dans le texte et on multiplie par cent. Dans une analyse antérieure, j'ai montré que l'ensemble des neuf romans de mon corpus consacraient plus de 40% du texte au discours rapporté (S. Marnette, 1998 : 251).

¹⁹*Eliduc* (40%), *Equitan* (45%), *Lai d'amour* (62%), *Lai du conseil* (84%), *Ignare* (46%), *Mantel maillaillé* (48%), *Tydorel* (50%). En moyenne, les lais de Marie consacrent 32% d'espace au discours rapporté ; la moyenne pour l'ensemble des lais étant de 37%.

par contre, l'action dépend plus souvent des paroles des personnages puisque ces récits mettent en scène des personnages qui en trompent d'autres, souvent par le biais de leurs discours²⁰.

4.3. Catégories du discours rapporté

§23 Lorsqu'on examine l'emploi des diverses catégories de discours rapporté (DD, DI, DIL), on découvre que les lais ont davantage tendance que d'autres genres comme les fabliaux ou les romans à intégrer les paroles et pensées de personnages au sein du discours du locuteur-narrateur (c'est-à-dire au sein de la narration) par le biais du discours indirect et du discours indirect libre. Ainsi, seule la moitié des lais utilise majoritairement le discours direct (16 lais sur 32)²¹. Il ne s'agit que d'un quart si l'on ne s'en tient qu'aux lais de Marie (3 lais sur 12).

§24 La fréquence du discours indirect et du discours indirect libre dans les lais se mesure aussi à un moindre degré à la place que ces catégories occupent dans les textes. Le discours indirect est employé plus d'un tiers du temps dans 11 des 12 lais de Marie et au total dans 22 lais sur 32 (69%)²². Il occupe en général au moins 3,5% du texte dans 59% des lais (19 sur 32).

§25 Le discours indirect libre est bien plus rare que le discours indirect et n'apparaît d'ailleurs pas du tout dans certains textes. Il est absent dans un cinquième des lais (7 sur 32), tous anonymes. Plus de la moitié des lais en utilisent au moins 10% (17 sur 32), allant jusqu'à plus de 20% dans cinq des lais de Marie²³. En ce qui concerne l'espace que les textes consacrent au DIL, on constate qu'il excède 2% dans un gros tiers des lais (13

²⁰Remarquons par ailleurs que certains des lais qui font exception en matière de discours rapporté soit se rapprochent des fabliaux, comme *Equitan*, *Ignauve* et le *Mantel mautaiillié*, soit ont une structure très distincte des autres lais, comme c'est le cas du *Lai d'amour* (échange de déclarations d'amour épistolaires entre deux amants) et du *Lai du conseil* (majoritairement un dialogue sur le modèle d'un jeu parti).

²¹Pour déterminer la fréquence d'une catégorie de discours rapporté comme le DD par rapport à l'ensemble du discours rapporté, on divise le nombre de DD dans le texte par le nombre total de discours rapportés et on multiplie par cent. Les lais qui emploient plus de 50% de DD par rapport à l'ensemble du discours rapporté sont *Laüstic* (60%), *Bisclavret* (56%), *Chaitivel* (50%), *Lai d'amours* (63%), *Lai d'Aristote* (85%), *Lai du Conseil* (100%, pas de DI, ni de DIL), *Désiré* (65%), *Lai de l'épervier* (92%), *Ignauve* (80%), *Haveloc* (54%), *Mantel mautaiillié* (79%), *Méliion* (56%), *Ombre* (78%), *Tydorel* (70%), *Tyolet* (66%), *Vair Palefroi* (58%). La fréquence moyenne du DD est de 38% dans les lais de Marie et de 57% dans l'ensemble des lais du corpus.

²²La fréquence moyenne du DI est de 41% dans les lais de Marie et de 31% dans l'ensemble des lais. J.-Ch. Payen (1975, p. 42) note l'usage fréquent du style indirect dans les lais.

²³*Laüstic* (20%), *Deus Amanz* (23%), *Fresne* (23%), *Eliduc* (26%), *Milun* (29%), *Chievrefoil* (45%). La fréquence moyenne du DIL est de 20% dans les lais de Marie, de 11% dans l'ensemble des lais contre 2%

sur 32). Cette tendance s'accroît encore dans les lais de Marie puisque 10 d'entre eux consacrent plus de 2% du texte au DIL (et 6 plus de 4%)²⁴.

4.4. Types de discours rapporté

§26

La prédilection des lais pour le DI et le DIL est sans doute liée au fait que les lais tendent aussi davantage à représenter les pensées des personnages. En effet, en général et dans les récits médiévaux en particulier, les pensées sont rapportées par le biais du DI et du DIL plutôt que du DD (voir S. Marnette, 2005, p. 49-63, 92-93). Deux tiers des lais présentent plus de 10% de pensées rapportées (22 textes sur 32). Seuls deux lais ne rapportent pas du tout de pensées (*Conseil*, *Lecheor*). La plupart du temps les pensées représentées dans les lais ont trait soit aux sentiments amoureux et à leur évolution, soit aux réactions des personnages par rapport aux événements merveilleux dont ils font l'expérience.

4.5. Interprétation des données

§27

Les personnages des lais ne sont donc pas toujours des locuteurs à part entière mais souvent aussi des énonciateurs dont les paroles et pensées sont intégrées au discours du locuteur-narrateur. Comme je le notais à propos des lais de Marie dans un ouvrage précédent, « [i] semblerait donc que la narratrice des *Lais* ait tendance à privilégier la narration et à inclure dans celle-ci les paroles de ses personnages au DIL et au DI. Il ne serait pas juste d'affirmer que la narratrice n'accorde pas d'importance aux paroles des personnages [...] [t]out simplement, elle leur impose un filtrage, elle les 'transcrit' avec ses propres mots. » (S. Marnette, 1998, p. 128). Selon la présente analyse, cette constatation pourrait donc s'étendre aux autres lais, même si certains font exception²⁵, et même si on a noté à plusieurs reprises que les lais de Marie présentaient des tendances plus fortes en matière d'intégration du discours rapporté au sein de la narration.

§28

Une autre remarque peut elle aussi être généralisée à l'ensemble des lais : le fait que la narration soit rendue perméable aux discours des personnages par le biais des DI, des DIL et des DD qui suivent un DI(L), avec ou sans verbe *dicendi*, ce qui rend plus souple le passage des actions aux discours, et vice versa. Ainsi, dans l'exemple (8), la narratrice du

dans les fabliaux. Pour une analyse du DIL dans les lais de Marie, voir M. Bruña Cuevas (1988) et surtout J. Rychner (1989).

²⁴*Equitan* (2.2%), *Bisclavret* (2.2%), *Guigemar* (2.7%), *Lanval* (3.2%), *Deus Amanz* (4.5%), *Yonec* (5.3%), *Fresne* (6.1%), *Milun* (8.2%), *Eliduc* (8.2%), *Chievrefoil* (15.3%).

²⁵Voir note 20 ci-dessus.

Chievrefoil passe-t-elle insensiblement de la narration au discours direct en rapportant le discours de Tristan de trois manières différentes : DI, DIL et DD sans introduction (voir aussi (7) ci-dessus où on passe du DI au DIL).

(8) Ceo fu la summe de l'escrit
 Qu'il li aveit mandé e dit
 Que lunges ot ilec esté
 E atendu e surjurné
 Pur espiër e pur saveir
 Coment il la peüst veir
Kar ne poeit vivre sanz li ;
D'euls deus fu il tut autresi
Cume del chievrefoil esteit
Ki a la codre se perneit :
 Quant il s'i est laciez e pris
 E tut entour le fust s'est mis,
 Ensemble poënt bien durer,
 Mes ki puis les voelt desevrer,
 Li codres muert hastivement
 E li chievrefoilz ensement.
 « **Bele amie, si est de nus :**
Ne vus sanz mei ne jeo sanz vus. »
 La reine vait chevalchant. (*Chievrefoil*, v. 61-79)

§29 Loin d'être immédiat, le passage du récit au discours des personnages est donc progressif ou même « médiatisé » (filtré, différé) par le biais du DI et du DIL. L'atmosphère du récit en est dès lors différente. Cette « mise à distance » peut par ailleurs faire penser à ce que nous disent prologues et épilogues à propos des événements originels qui ont donné lieu au récit, un récit (éventuellement chanté) lui-même traduit et mis en vers (en rimes et *ditiés*) par des compositeurs postérieurs (comme le fut peut-être Marie)²⁶.

§30 Enfin, on notera aussi que l'emploi du discours indirect et du discours indirect libre peut amener à une certaine incertitude en ce qui concerne la distinction entre narration et discours rapporté. En effet, les frontières de ces discours rapportés sont parfois poreuses²⁷

²⁶Cette fonction médiatrice des lais ainsi que la position de Marie en tant qu'agent de circulation du discours sont soulignées par J. M. López Muñoz (2008 : 27-32).

²⁷On constate bien cette porosité au vers 157 de l'exemple 7 ci-dessus car « Qu'il li donast » peut être soit rattaché au verbe « quere » (il alla voir le roi pour lui demander qu'il lui donne sa fille) ou bien

et l'empilement des couches discursives via les discours indirects et indirects libres opacifie quelquefois l'origine précise de ces discours. Ce filtrage des discours pourrait être mis en rapport avec la fine étude de M. Griffin (1999) sur les notions d'autorité et d'origine dans l'ensemble des lais. En effet, selon elle, l'autorité des sources des lais relève de l'intertextualité telle que la définit J. Kristeva : « Pour devenir lui-même un présupposé, le texte se pose en s'appropriant ce qu'il présuppose » (Kristeva, 1974, p. 339, citée par M. Griffin, 1999, p. 44). Autrement dit, c'est le discours même du locuteur-narrateur qui pose les sources – en fait fictives – de sa narration pour autoriser celle-ci, par exemple en expliquant que c'est Tristan qui a composé le lai du *Chievrefoil* ou bien que ce sont les anciens Bretons qui ont composé le lai originel (voir (1) et (2) ci-dessus). Pour M. Griffin, ce mythe des origines a pour effet d'opacifier et de rendre contingente l'identité de l'auteur (comme l'est d'ailleurs souvent la paternité des héros des lais), ce qui est d'après moi comparable à l'effet du filtrage des discours, qui peut rendre aléatoire l'identité de leur(s) énonciateur(s).

5. ÉNONCIATIONS FÉMININE ET MASCULINE

5.1. Analyse

§31 Si la majorité des textes commencent en faisant référence à un personnage masculin, ils ne sont que la moitié à commencer par un discours rapporté masculin²⁸, ce qui montre que les paroles et les pensées des femmes ne sont pas nécessairement mises en retrait.

§32 Dans la plupart des lais, les hommes sont représentés comme parlant et pensant plus souvent et plus longuement que les femmes (21 lais sur 32, 66%). Dans le *Chaitivel*, la fréquence des discours rapportés est la même pour les deux sexes mais les discours de la Dame y sont en moyenne plus longs. Seuls trois lais – le *Fresne* pour les lais de Marie et les lais anonymes d'*Ignauire* et du *Lecheor* – présentent le discours féminin comme plus fréquent et plus long que celui des hommes²⁹. Dans sept lais (22% des textes), si les hommes

détaché comme l'indique la ponctuation de l'éditeur moderne (il alla voir le roi pour lui faire une requête. Qu'il lui donne sa fille !). La porosité paraît aussi au vers 67 de l'exemple 8 où le « car » peut aussi bien se rattacher au DI précédent ou bien ouvrir un DIL. Dans les deux cas, la question est de savoir où commence le DIL même si sa présence ne fait aucun doute. Voir J. M. López Muñoz (2002), S. Marnette (1996).

²⁸Vingt-huit lais commencent par une référence à un homme (88%) ; seize commencent par un DR masculin (10 DD, 6 DI = 50%). Seize lais commencent par un DR féminin (10 DD, 6 DI, = 50%).

²⁹Il n'y a pas de pensées rapportées dans le *Lecheor*. De plus les paroles rapportées masculines y sont très peu nombreuses (moins de 1% de l'espace du texte contre 34% pour le DR féminin) et entièrement au DI.

parlent/pensent plus souvent, ce sont les femmes qui parlent plus longuement³⁰.

§33

Un regard plus détaillé sur les lais apporte des informations intéressantes :

§34

1. La fréquence du discours rapporté masculin est plus haute dans une majorité de lais (28 sur 32, 88%). Les trois exceptions étant les lais du *Fresne*, d'*Ignauve* et du *Lecheor* ; la fréquence est égale dans *Chaitivel*.

§35

2. L'espace consacré au discours rapporté masculin est plus important dans une majorité des lais (22 textes, 69%). C'est particulièrement le cas pour le DI masculin, auquel vingt-huit lais consacrent plus d'espace qu'au DI féminin (28 textes, 88%)³¹.

§36

3. Cependant les choses diffèrent légèrement lorsqu'on observe la répartition des catégories du discours rapporté au sein du discours féminin ou du discours masculin. En effet, si le discours rapporté des femmes est en général moins fréquent, on s'aperçoit que par rapport à leur total de discours rapportés, elles tendent à s'exprimer plus au DD que les hommes tandis que ceux-ci ont de plus hautes fréquences de DI et de DIL. Ainsi dans vingt-et-un lais (66% des cas), les femmes utilisent plus de DD que de DI et de DIL et dans cinq lais elles utilisent 50% de DD³². Cela veut dire que dans vingt-six lais elles utilisent 50% de DD ou plus contre seulement quinze lais pour les hommes. C'est le cas dans neuf des lais de Marie (*Chievrefoil*, *Yonec* et *Milun* étant les exceptions). Du point de vue du DI et du DIL, on remarque que les hommes utilisent davantage les deux : les femmes n'utilisent davantage le DI que les hommes que dans onze des lais (34% des cas) et le DIL que dans dix lais (31% des cas)³³.

§37

4. On ne distingue pas de différence de fréquence des paroles et des pensées au sein des discours masculins et féminins. Les paroles sont plus fréquentes dans les deux cas.

§38

Dans les lais, le discours des hommes, plus présent, tend donc aussi à être davantage transposé au sein du discours du narrateur alors que celui des femmes, plus rare, est néanmoins plus marqué et plus vif puisqu'il n'est pas autant converti en DI mais plutôt rendu « tel quel » via le DD.

5.2. Interprétation des données

§39

Le discours et la place des femmes paraissent marqués dans les lais. Ceux-ci présentent en effet la parole féminine dans un contexte masculin (références à la troisième

³⁰*Laüstic*, *Chaitivel*, *Deus amanz*, *Désiré*, *Nabaret*, *Trot*, *Tydorel*.

³¹Il n'y a pas de DI dans *Conseil*.

³²Ces fréquences sont calculées en divisant le nombre de DD féminins par le nombre total de discours rapportés féminins puis en le multipliant par cent.

³³Huit lais ne contiennent pas de DIL.

personne, titres des lais), un contexte qui est renforcé par le volume des discours rapportés masculins et l'espace qui y est consacré ainsi que par l'intégration plus forte des discours masculins dans la narration par le biais du DI et du DIL. La parole féminine est marquée non seulement en creux, parce qu'elle est moins présente que la parole masculine, mais aussi en saillie car le DD se démarque davantage au sein de la narration puisque ses pronoms et déictiques dépendent du personnage féminin cité et non du locuteur citant, le narrateur ou la narratrice. Les femmes tendent donc à être présentées comme locutrices plutôt qu'en tant que simples énonciatrices, et leur parole se distingue ainsi davantage du reste du récit. Cela va à l'encontre de la tendance globale des lais à « médiatiser » le discours des personnages et à privilégier leurs actions. Cela signifie-t-il que le discours féminin soit délibérément présenté comme différent par rapport au discours masculin et comment lier ces remarques aux lais en tant que genre littéraire ou en tant que textes composés par une auteure de sexe féminin ?

6. UNE QUESTION DE GENRE

§40 Jusqu'à présent les médiévistes se sont surtout intéressé(e)s au discours féminin (des personnages ou de la narratrice) dans les lais dits « de Marie » plutôt qu'aux lais dans leur ensemble.

§41 Selon M. A. Freeman (1984 : 865), Marie pratique délibérément une poétique du silence typiquement féminine. Elle s'intéresse plus particulièrement à deux lais qui mettent en scène un objet qui est aussi symbole d'absence ou d'ambiguïté : le corps du rossignol enchâssé dans le *Laüstic* et le bâton gravé dans le *Chievrefoil*. Il s'agit donc là d'une étude qui se base davantage sur le discours (ou le silence) de la « narratrice » plutôt que sur celui des personnages. D. Faust (1988) étudie le rôle des femmes en tant qu'auteures de lais (*Chaitivel*) ou compositrices de récits (ou d'œuvres d'art) subordonnés au récit principal (*Milun*, *Deus Amanz*, *Laüstic* et *Guigemar*) et elle rattache leur importance au fait que ces lais aient été composés par une femme. A. Paupert qui restreint son étude au DD des femmes dans les lais de Marie note que la thématique de la parole est particulièrement importante pour les personnages féminins, qui ne parlent pas davantage que leurs homologues masculins mais qui utilisent la parole comme moyen d'action privilégié dans une société qui ne leur en permet guère d'autre. Elle se demande alors si on peut repérer dans les paroles des personnages féminins « parfois la trace d'une perspective qui serait celle de l'auteur féminin des *Lais* » (1995 : 173). Y. Foehr-Janssens (2006 : 126) évoque quant à elle sa perplexité par rapport à l'écriture « féminine » de Marie. Elle n'examine pas seulement les lais de Marie mais aussi le lai de *Pyrame et Thisbé* et certains fabliaux érotiques,

pour suggérer que la parole féminine dans ces textes se caractérise par sa confrontation nécessaire à la violence masculine et à la norme patriarcale. Dans ce sens, elle voit dans le travail de Marie « une conscience de femme [qui] a su prendre appui sur des contraintes exercées sur elle pour créer, susciter le merveilleux comme une réponse et une victoire de l'imaginaire sur le fonds de violence qui caractérise les rapports de pouvoir » (2006 : 141).

§42

S. Gaunt (2001 : 59) note que l'oralité montrée ou « fictionalisée » des lais de Marie n'est pas à proprement parler inhérente au sexe féminin de l'auteur. Pour lui, cependant, l'oralité dans les lais de Marie est utilisée pour souligner la fragilité de l'emprise de l'auteur sur son texte à cause des aléas de la transmission manuscrite et ce problème du statut de l'auteur est dépeint comme particulièrement aigu pour les femmes. (Gaunt, 2001 : 58). Il illustre son propos par ce qu'il considère dans le *Chaitivel* et le *Laiüstic* comme l'expropriation d'un texte de femme par un homme (*ibid.* : 65). Il montre aussi la problématisation de l'origine du texte dans le lai du *Chievrefoil* (*ibid.* : 66-69).

§43

Ce problème des origines avait déjà été noté par Griffin (1999) qui l'envisageait elle comme une caractéristique des lais en général et pas seulement de ceux dits « de Marie » (1999 : 42). Alors que pour les autres médiévistes, il paraît évident que les caractéristiques du discours féminin dans le recueil du ms Harley 978 sont liées au fait que leur auteure elle-même est une femme, Griffin note qu'un lai anonyme comme celui du *Lecheor* met aussi en scène des femmes le composant alors qu'on lui attribue généralement un auteur masculin à cause de son sujet risqué. On pourrait ajouter à cela que l'on trouve un autre lai composé par une femme dans le recueil en ancien norrois. Ce lai présenté comme ayant été traduit du français, comme les autres lais du recueil norrois, ne se trouve pourtant dans aucun des autres manuscrits ayant conservé des lais en français. L'histoire nous dit qu'une certaine « Dame rouge », vivant en Bretagne et experte en matière de lais, en compose un pour Guillaume de Normandie qui lui a demandé de l'intituler le *Lai de la plage* (*strandar ljóð*). On remarquera ici l'offre du lai à un roi similaire au prologue général du recueil de Marie³⁴, l'imposition du titre par le protagoniste masculin qui nous rappelle *Chaitivel* mais aussi l'absence de détails sur le contenu du lai qui fait aussi penser au « silence » dont parle Freeman. Par ailleurs on ne trouve dans ce lai que très peu de discours rapportés et seulement au DI, ce qui rappelle fortement l'atmosphère du *Chievrefoil*, où c'est pourtant une reine qui inspire à Tristan le lai. Un autre lai qui met en scène une narratrice féminine (dans la lignée de celles décrites par Faust) est celui de *Tydorel*, où la moitié des discours rapportés consiste en un long monologue de 117 vers où

³⁴Ce prologue général est présent à la fois dans le ms. Harley 978 et dans la version en ancien norrois dont le manuscrit est plus ancien qu'Harley 978 (voir Baum 1968 : 124-128, Cook et Tveitane 1979).

la mère du héros lui explique d'où il vient. Ce monologue est en soi assez surprenant car, situé en fin de récit, il reprend en fait toutes les péripéties que le narrateur a déjà contées au lecteur-auditeur et rapporte même au DD les paroles déjà prononcées par le père du héros plus tôt dans le récit. On voit dès lors une locutrice féminine à la fois se substituer à la voix narrative principale, en répétant le récit mais sans pouvoir effacer pour autant le discours originel de son amant, qui reste partiellement au moins locuteur³⁵. On notera par ailleurs qu'il s'agit là du seul et premier DD de la reine, dont les autres discours, peu fréquents, avaient jusque-là tous été rapportés au DI.

§44

Il semblerait donc que les traits qui ont été attribués aux lais dits « de Marie » puissent être au moins en partie conférés aux lais anonymes. Dans ce cas la mise en exergue – la problématisation ? – de la parole féminine ainsi que celle des origines des lais ne serait pas propre aux lais du recueil d'Harley 978 mais aux lais en général. Cela reviendrait aussi à dire que ces traits ne relèveraient pas nécessairement du genre sexué d'un(e) auteur(e) en particulier mais du genre littéraire auquel appartiennent les textes envisagés. Il faudrait dès lors peut-être considérer l'association des lais et de noms de femmes (Marie citée dans *Guigemar* mais aussi mentionnée par Denis Pyramus³⁶, la dame du *Chaitivel*, celle du *Lecheor* et la Dame rouge du *Lai de la plage*) comme un effet de la mise en relief de la parole féminine et non comme sa cause.

7. CONCLUSION

§45

L'analyse de la position du locuteur-narrateur dans les prologues et les épilogues des lais montre qu'à l'immédiateté et la présence forte du *je*-narrateur, les lais ajoutent une mise à distance des personnages et de leurs aventures, et une mise en avant du texte en tant qu'objet littéraire dépendant du locuteur-narrateur pour sa composition ainsi que pour sa transposition du passé au présent. Ce qui est mis en exergue ici, c'est la transmission de l'aventure devenue texte par le biais du *je*-narrateur, un mouvement qui est particulièrement bien illustré par le coffret enfermant le corps meurtri du rossignol et les mots brodés de la dame du *Laiüstic* que l'amant devenu narrateur emmène dans tous ses déplacements³⁷. Cela se retrouve au niveau du discours rapporté puisque les lais privilégient la voix du locuteur-narrateur, qui insère et filtre les paroles et les pensées des

³⁵Certaines des paroles originelles de l'amant sont rapportées au DI et au DIL ainsi qu'au DD.

³⁶Dans sa *Vie Seint Edmund le Rei* (v. 35-48), Denis Pyramus fait allusion à une dame Marie « Ki en rime fist e basti / E compassa les vers de lais, / Ke ne sunt pas del tut verais » (cité par Baum 1968 : 122).

³⁷Cette métaphore du *Laiüstic* est notamment mise en exergue par Michelle Freeman (1984) et revue par Miranda Griffin (1999 : 45-46).

personnages au sein de son propre discours (via le DI et le DIL).

§46 On ne sera pas surpris non plus de constater que les lais ont fait l'objet de mises en recueil, dont le plus célèbre est bien sûr celui du ms. Harley 978. Son prologue, même s'il ne signifie pas nécessairement que tous les lais soient d'un même auteur, témoigne d'une volonté de conjoindre des textes qui participent d'une même préoccupation artistique et qui semblent bien montrer une certaine homogénéité quant à la représentation de leurs locuteurs.

§47 Dans les lais, le discours des personnages féminins tend à être rapporté moins souvent et moins longtemps que celui des personnages masculins mais davantage au DD. Il est plus rare mais plus saillant. Il est aussi irréductiblement *autre*, montré plutôt qu'intégré. Les femmes occupent donc fréquemment une posture de locutrice plutôt que de simple énonciatrice et leur discours (oral ou écrit) peut jouer un rôle déterminant dans les lais même si le récit accorde généralement plus d'importance au discours et surtout aux actions des hommes.

§48 Dans ce monde d'hommes, où la hiérarchie féodale et patriarcale est établie dès les premiers vers du poème, la parole féminine fait donc contraste tout comme les références aux femmes auteures de lais détonnent par rapport aux références aux clercs auteurs (de lais, comme Jean Renart ou, en majorité, de romans). Si on lie ces constatations à la fiction des origines dans les lais, et donc à la contingence de l'auteur, dont parlent Griffin (1999) et Gaunt (2001), on peut conclure que le genre littéraire des lais met en scène et problématise à la fois le statut de la parole féminine au sein d'un monde masculin et celui du texte par rapport à son contexte et intertexte.

Quelques mots à propos de : Sophie Marnette

Sophie Marnette enseigne le français médiéval au Balliol College (Université d'Oxford). Ses recherches portent sur le discours rapporté et sur la parole des personnages féminins dans les récits brefs du Moyen Âge. Elle est notamment l'auteure de *Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale : une approche linguistique*, Peter Lang, Berne, 1998.

BIBLIOGRAPHIE

- Baum, R. (1968) : *Recherches sur les œuvres attribuées à Marie de France*. Heidelberg, Winter.
- Bruckner, M. T. (1993) : *Shaping Romance : Interpretation, Truth, and Closure in Twelfth-Century French Fictions*. University of Pennsylvania Press, Philadelphie.
- Bruña Cuevas, M. (1988) : « Le Style indirect libre chez Marie de France », *Revue de linguistique romane* 52 : 421-446.
- Cook, R. et Tveitane, M. (1979) : *Stengleikar, An Old Norse Translation of Twenty-one Old French Lais Edited from the Manuscript Uppsala De la Gardie 4-7 AM 666b*. Norsk historisk kjeldeskrift-institutt, Oslo.
- Ducrot, O. (1984) : *Le Dire et le dit*. Paris, Minuit.
- Ducrot, O. (1989) : *Logique, structure et énonciation*. Paris, Minuit.
- Faust, D. (1988) : « Women Narrators in the Lais of Marie de France », in M. Gugenheim (éd), *Women in French Literature*. Saratoga, CA, Anma Libri, 17-27.
- Fleischman, S. (1990) : *Tense and Narrativity : From Medieval Performance to Modern Fiction*. University of Texas Press, Austin, Texas.
- Foehr-Janssens, Y. (2006) : « La discorde du langage amoureux : paroles d'amour, paroles de femmes dans les lais et les fabliaux (XII^e–XIII^e siècles) », in C. Liaroutzos et A. Paupert (éds.) *La Discorde des deux langages : représentations des discours masculins et féminins du Moyen Âge à l'âge classique*, 125-141.
- Freeman, M. A. (1984) : « Marie de France's Poetics of Silence : The Implications for a Feminine Translatio », *Publications of the Modern Language Association of America* 99.4 : 860-883.
- Gaunt, S. (2001) : « Fictions of Orality in Marie de France's Lais », in S. Gaunt, *Retelling the Tale : An Introduction to Medieval French Literature*. Londres, Duckworth, 49-70.
- Griffin, M. (1999) : « Gender and Authority in the Medieval French Lai », *Forum for Modern Language Studies* 35.1 : 42-56.
- Kristeva, J. (1974) : *La Révolution du langage poétique*, Paris, Seuil.
- López Muñoz, J. M. (2002) : « Discours rapporté et subordonnée relative en ancien français », *Faits de Langues* 19 : 51-60.
- López Muñoz, J. M. (2008) : « Agents et fonctions de la circulation des discours dans les Lais de Marie de France », *L'Information grammaticale* 118 : 27-32.
- Maingueneau, D. (1991) : *L'Analyse du discours*. Paris : Hachette.

- Maingueneau, D. (1993) : *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris : Dunod.
- Marnette, S. (1998) : *Narrateur et point de vue dans la littérature médiévale : une approche linguistique*. Berne, Peter Lang.
- Marnette, S. (2005) : *Speech and Thought Presentation in French : Concept and Strategies*. Amsterdam, John Benjamins.
- Marnette, S. (2013) : « Oralité et locuteurs dans les lais médiévaux », *Diachroniques* 3 : 21-48.
- Marnette, S. (2016) : « L'Énonciation féminine dans les lais médiévaux ». *Le Discours et la langue* 8.1 : 97-120.
- Paupert, A. (1995) : « Les femmes et la parole dans les *Lais* de Marie de France », in J. Dufournet (éd.), *Amour et merveille : Les Lais de Marie de France*. Paris, Champion, 169-187.
- Payen, J.-C. (1975) : *Le Lai narratif*. Turnhout, Brepols.
- Rychner, J. (1989) : « Le Discours subjectif dans les *Lais* de Marie de France », *Revue de Linguistique Romane* 53 : 57-83.
- Yaguello, M. (1978) : *Les Mots et les femmes : essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine*. Paris, Payot.

ANNEXE

Corpus

Le corpus textuel des lais autres que ceux de Marie a été emprunté à la base de données électronique Champion, « Corpus de littérature médiévale des origines à la fin du 15^e siècle » (www.classiques-garnier.com) : *Lai d'amours* (par Girart), *Lai d'Aristote* (attribué à Henri d'Andeli), *Lai du conseil*, *Désiré*, *Doon*, *Lai de l'épervier*, *Lai de l'épine*, *Graelent*, *Guingamor*, *Haveloc* (version de Gaimar), *Ignare*, *Lecheor*, *Mantel mautailié*, *Mélion*, *Nabaret*, *Lai de l'ombre* (par Jean Renart), *Trot*, *Tydorel*, *Tyolet*, *Vair Palefroi* (par Huon le Roi). Par ailleurs, les variantes du *Mantel mautailié* du ms BnF fr. 1104 sont présentées dans l'édition de Nathalie Koble (*Le Lai du cor et Le Mantel mal taillé. Les dessous de la Table Ronde*, Paris, ENS éditions, 2005).

L'édition utilisée pour le corpus des lais de Marie de France est celle des *Lais bretons*, édition bilingue établie, traduite, présentée et annotée par Nathalie Koble et Mireille Séguy, Paris, Honoré Champion, collection « Champion Classiques du Moyen Âge » 32 : *Bisclavret*, *Chaitivel*, *Chievrefoil*, *Deus Amanz*, *Eliduc*, *Equitan*, *Fresne*, *Guigemar*, *Lanval*, *Laüstic*, *Milun*, *Yonec*.

Pour citer cet article

Sophie Marnette, « Énonciation et locuteurs dans les *Lais* de Marie de France », *Op. cit., revue des littératures et des arts* [En ligne], « Agrégation 2019 », n° 19, automne 2018, mis à jour le : 03/12/2018, URL : <https://revues.univ-pau.fr/opcit/427>.